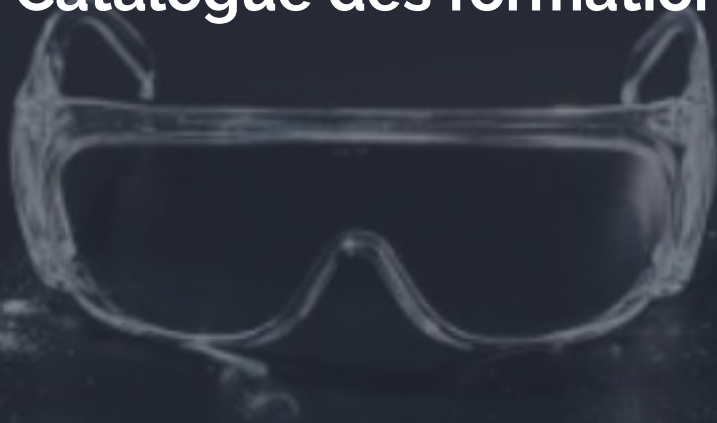
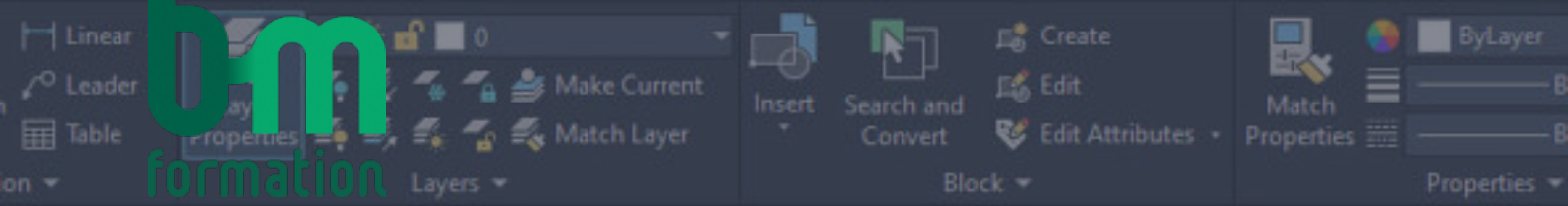




# Construction métallique

Catalogue des formations





# AUTOCAD 2D (métal)

## Cours

Specify first point: 30991.974 -27074.202

NG

UTILITY

D-UTILITY

first point:

ctions Elevs W3 / +

## Dessin au moyen du logiciel AUTOCAD 2D

- Dessin des figures de base
- Gestion des échelles
- Présentation des blocs et création d'attributs
- Mise en page et graphisme professionnels

A la fin de la formation les participants sont capables de dessiner en 2D des plans de manière professionnelle.

## Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 100.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Si le cours est complet, seulement 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération.

---

Prochaine session :

septembre 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant Contribution professionnelle CPR

offert

---

Membre association et non-cotisant CPR

offert

---

Non-membre et non-cotisant

CHF 400.00

---

## Public cible

CFC/AFP Constructeurs métalliques ou aide **Apprentis 1<sup>ère</sup> – 4<sup>ème</sup> année**


## Horaires

18h00 à 21h30 Ecole professionnelle – Martigny

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)



**Certification de soudage - Selon en  
9606 - 1 & 2**

**Cours**

## Programme

Préparation à la certification choisie et examen le dernier jour. Re-certifications possibles.

- Certification TIG 141
- Certification MAG 135
- Certification MMA 111



## Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 100.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Si le cours est complet, seulement 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération.

---

Prochaine session :

15 au 17 avril 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant contribution professionnelle (CPR)

offert

---

Membre association et non-cotisant CPR

offert

---

Non-membre et non-cotisant

CHF 1500.00

---

## Public cible

Obligatoire : Avoir suivi le cours Soudure si pas déjà fait une certification  
Pour les personnes désirant se recertifier : Avoir d'excellentes notions de soudure **Apprentis 4ème année**

## Horaires

**15 au 17 avril 2026** 08h00 – 17h00 EPCA école professionnelle - 1950 Sion

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher

Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Examen visuel VT 1&2

Cours

## Niveaux 1 et 2 pour soudures (VT 1&2 WS) selon en ISO 9712

- Buts du contrôle visuel
- Bases physiques
- Normes relatives à la sécurité des soudures
- Défauts des soudures
- Effectuer le contrôle visuel des soudures
- Conditions d'observation et aides
- Travaux avec appareils et directives techniques
- Exercices pratiques avec rédaction des rapports

### Conditions d'inscription

**Attestation obligatoire d'un opticien ou d'un oculiste** d'une bonne vision des couleurs et acuité visuelle. La visibilité doit répondre aux exigences de «Visus 0.8/Jäger 1».

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 100.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Si le cours est complet, seulement 2 inscriptions par entreprise sont

prises en considération.

---

Prochaine session : 12 au 14 octobre / examen le 16 octobre 2026

---

Type	Prix
Cotisant contribution professionnelle (CPR)	CHF 500.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 1000.00
Non-membre et non-cotisant	voir site ASS/SVS

## Public cible

Coordonnateur en soudage avec connaissances préalables dans le domaine du contrôle visuel des soudures  
Personnel qualifié dans le domaine des contrôles non-destructifs  
Spécialiste en soudage

**Apprentis pas acceptés**

## Horaires

12 au 14 octobre / examen le 16 octobre 2026 **3 jours de préparation et 1 jour d'examen**  
1302 Vufflens-la-Ville

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher

Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Facilitateur de rénovations énergétiques

Cours



Le parc immobilier, responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie du pays, s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles. Rapidement, le secteur du bâtiment est amené à remplacer ces chauffages fossiles et à assainir énergétiquement les bâtiments existants en recourant à des énergies renouvelables ! Relever ces défis majeurs, requiert des professionnels qualifiés au bénéfice d'une vision globale !

Une rénovation énergétique nécessite l'intervention de plusieurs entreprises de différents domaines de compétences et demande une excellente coordination et des habilités techniques et administratives pointues. Un propriétaire qui veut « passer à l'acte » doit recourir à des spécialistes confirmés.

- Sensibiliser, informer et former les acteurs de terrain.
- Renforcer les coopérations entre ces acteurs dans le contexte de la transition énergétique.
- Uniformiser les messages et augmenter le nombre de rénovations énergétiques durables.
- Acquérir une vision globale de la rénovation énergétique.
- Fournir un conseil global à ses clients.
- Orienter efficacement ses clients.

[TELECHARGER LE FLYER](#)

## **Conditions d'admission**

Bonne expérience pratique (min. 2 ans) dans les secteurs de la construction, de l'énergétique du bâtiment ou de l'immobilier et du domaine bancaire.

## Public cible

La formation s'adresse à tous les professionnels concernés par les rénovations énergétiques.

### **Professionnels avec « expertise ciblée »**

Sont notamment concernés les professionnels suivants (liste non exhaustive) : les architectes, les couvreurs, les charpentiers, les chauffagistes, les collaborateurs bancaires, les collaborateurs des services techniques des communes, les distributeurs d'énergie, les ferblantiers, les électriciens, les ingénieurs – civils, les installateurs sanitaires, les menuisiers, les professionnels de l'immobilier, les plâtriers-peintres, les surveillants de chantiers, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent avoir assisté au **100% des modules de cours proposés et avoir réussi l'examen final.**

### **Professionnels avec « expertise globale »**

Les professionnels spécialisés avec une grande expérience en énergétique du bâtiment peuvent, sur demande approuvée par le comité de pilotage (COFIL), bénéficier d'une alternative à la formation proposée. Sont notamment concernés par cette condition, les professionnels des métiers suivants (liste non exhaustive) : les bureaux techniques du domaine du bâtiment, les architectes, les ingénieurs thermiciens, les techniciens, les conseillers énergétiques du bâtiment et les experts CECB, tous actifs réguliers dans les conseils liés à des rénovations énergétiques, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre le module 4 et 6 et participer **à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.**

Sur dossier, le COFIL décide au cas par cas des éventuelles admissions

et/ou exemptions et de leurs modalités.

## Informations examens

**Examen Module 7** aura lieu sur plusieurs soirs.

L'examen final comprend un QCM de 90 minutes portant sur les connaissances acquises et une présentation orale de 30 minutes. Cette dernière consiste en un conseil de rénovation à un client ; elle est réalisée par les candidats par groupes de 2 personnes.

- Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre les modules 4 et 6 et participer à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.

## Dates de cours 2026

- 23.03.2026 – Module 0/1.1 (soir)
- 30.03.2026 – Module 1.1 (soir)
- 13.04.2026 – Module 2 & 3 (journée)
- 20.04.2026 – Module 4 (journée)
- 22.04.2026 – Module 5 (soir)
- 06.05.2026 – Module 6 (soir)
- 20.05.2026 – examen écrit (soir)
- 27.05.2026 – examen oral (soir)

*Pour les horaires exactes, veuillez consulter le flyer.*

**La formation aura lieu seulement en cas d'inscriptions suffisantes.**

## Titre délivré

La certification octroyée consiste en une attestation du SEFH et de la HES-SO Valais-Wallis, avec inscription de son bénéficiaire sur une liste officielle publiée au titre de « Facilitateur de rénovations énergétiques » accrédité/e.

---

Prochaine session :

Début 23 mars 2026

---

Type

Prix

---

Formation complète

CHF 500.00 + 200.00 frais d'examen

---

Module(s) à choix

CHF 200.00 + 200.00 frais d'examen

---

## Horaires

**Début : 23 mars 2026** 2 jours et 6 soirées (yc examens) le soir : 18h00 - 21h00/30 la journée : 08h00 - 17h00

## Modules

### **INTRODUCTION ET ADMINISTRATION + CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE GÉNÉRAL ET LÉGISLATION EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION**

- Objectifs de la formation
- Informations administratives
- Définitions et notions fondamentales énergétiques
- Contexte national et cantonal
- Situation du parc immobilier en Valais
- Acteurs et chiffres clés
- Lois et Ordonnances cantonales sur les constructions et sur l'énergie
- Rénovations : Procédures, formulaires de mise à l'enquête
- Normes SIA en bref
- Exercices pratiques et discussion

### **ENVELOPPE THERMIQUE ET INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT**

- Enveloppe du bâtiment
- Installations techniques du bâtiment et utilisation rationnelle de l'énergie
- Liens entre enveloppe et installations techniques
- Energies renouvelables et indigènes
- Exercices pratiques et discussion

## **CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB**

- CECB : bases, utilité et fiabilité
- Principes et modes de calcul
- Experts CECB
- CECB et CECB-Plus dans la pratique
- Exemples de rapport CECB
- CECB-Diagno
- Exercices pratiques et discussion

## **ASPECTS ÉCONOMIQUES**

### **Module obligatoire**

- Subventions cantonales
- Subventions communales
- Impact de la fiscalité sur la rénovation avec l'intervention du Service Cantonal des Contributions
- Droit du bail et de la PPE avec l'intervention d'un professionnel de l'USPI
- Calculs économiques
- Financement d'une rénovation avec l'intervention de spécialistes bancaires
- Exercices pratiques et discussion

## **TECHNIQUES DE COMMUNICATION DE NÉGOCIATION ET DE VENTE**

- La communication: la porte d'entrée de toute relation humaine
- Relations de confiance
- L'entretien de vente
- La négociation "win-win"
- Défendre son prix et en être fier
- Traitement des objections

## **CAS PRATIQUES ET EXERCICES**

### **Module obligatoire**

- Cas pratiques
- Pièges à éviter
- Discussion et échanges d'expériences
- Préparation à l'examen final

## **SESSION D'EXAMENS**

- Examen écrit (QCM et questions ouvertes) de 90 minutes
- Examen oral en groupe de 2 à 3 candidats de 20-30 minutes

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher

Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Lecture des plans

## Cours



## Programme

- Théorie de lecture de plans
- Mise en situation
- Implantation
- Prise de mesures

## Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 100.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Si le cours est complet, seulement 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération.

---

Prochaine session :

22 avril 2026

---

Type	Prix
Cotisant contribution professionnelle (CPR)	offert
Membre association et non-cotisant CPR	offert
Non-membre et non-cotisant	CHF 150.00

## Public cible

CFC/AFP Constructeurs métalliques ou aide Apprentis 1ère – 4ème année

## Horaires

**22 avril 2026** 08h00 – 17h00 BM CAmpus – 1950 Sion

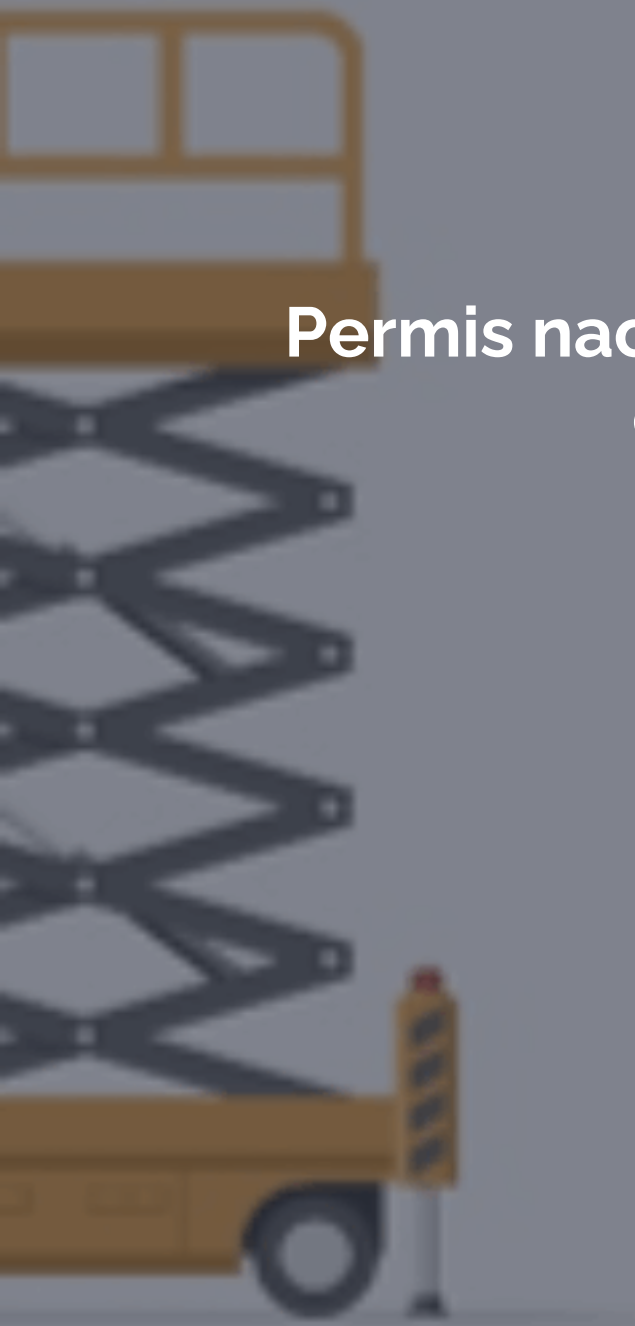
## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Permis nacelle & chariots élevateur

## Cours



## Permis nacelle

**Cours sur 1 jour** – 6 personnes par cours

L'utilisation de Plateformes Élévatrices Mobiles de personnel (PEMP) est un travail comportant des dangers particuliers. C'est pourquoi, s'appuyant sur l'Ordonnance sur la Prévention des Accidents (OPA), la SUVA demande une formation spécifique à la catégorie de PEMP utilisée.

### **But et contenu :**

- Formation professionnelle pour la mise en service et la conduite des PEMP ;
- Conception des PEMP et différentes catégories
- Sécurité et risques potentiels ;
- Obligations et responsabilités ;
- Sécurisation des sites de travail ;
- **Test théorique et pratique.**

## Chariots élévateur

**Cours de base sur 2 jours** – 12 personnes par cours

L'exigence professionnelle pour la conduite de chariots de manutention demande aux utilisateurs de disposer d'une formation spécifique à la catégorie de machine utilisée. Nous proposons une formation cariste reconnue par la SUVA pour les différentes catégories.

### **But et contenu :**

- Obligation et responsabilités ;

- Sécurité et risques potentiels ;
- Conceptions de chariots de manutention et différentes catégories
- Conduite et manoeuvre
- Attestation conforme aux exigences de la SUVA

### **Catégories :**

- Timon & Contrepoids (cours de base R1/R2)
- *Latéral R3 (selon dates proposées pour les métiers du bois)*

---

Prochaine session :

Diverses dates 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant Contribution prof.  
(CPR)

pris en charge

---

Non-cotisant CPR

CHF 450.00 (permis nacelle) / CHF  
715.00 excl. TVA (chariots élévateur)

---

### **Public cible**

Toutes les branches confondues selon programme proposé

## Horaires

08h00 – 17h00 Airnace SA – 1902 Evionnaz

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Recertification - soudage pour tuyauterie

## Cours



## Horaires

Dates et horaires sont à organiser par l'entreprise.

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Systemes façades poteaux- traverses et verrières

## Cours

## Programme

### Théorie & pratique

- Les bases pour une bonne réalisation de façades poteaux-traverses et verrières
- Les connaissances de base des systèmes façades et verrières par Forster / avec petites maquettes
- En 2 groupes de travail sur les 2 châssis préfabriqués vissage des profils acier
  - Montage avec explication des joints
  - supports à verres, etc.
- Montage du châssis en sécurité avec 2 ponts mobiles sécurisés
- Informations sur la sécurité au chantier
- Préparation des serreurs avec joints et divers
- Montage des panneaux avec explications sur les types d'isolations thermiques et leurs modes de fixations sur le gros œuvre( laines minérales, etc.)
- Les bases de l'étanchéité air et eau
- Complément d'informations sur le système Forster et préparation des capots et serreurs pour la pose des remplissages
- Instruction sur la manipulation et mise en place des verres au chantier, avec appareil adapté et approprié à chaque situation avec un expert
- Rappel sur une réalisation de qualité sur les (points singuliers d'une façade) raccords haut, angle et bas

### Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite

pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.

- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 100.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Si le cours est complet, seulement 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération.

---

Prochaine session :

28 avril 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant contribution professionnelle (CPR)

offert

---

Membre association et non-cotisant CPR

offert

---

Non-membre et non-cotisant

CHF 150.00

---

## Public cible

CFC/AFP Constructeurs métalliques, chef de projet, dessinateur  
Apprentis 4ème année

## Horaires

**28 avril 2026** 08h00 – 16h00 BM Campus & local tec-bat- 1950 Sion

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Technique de levage & d'arrimage

Cours

## Programme

### Arrimage de charges, élingage et levage

- Lois, normes et directives
- Règles de base
- Calcul de capacité et résistances
- Contrôle et entretien
- Types d'élingage et d'arrimage
- Exercices pratiques

### Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 100.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Si le cours est complet, seulement 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération.

---

Prochaine session :

12 mai 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant contribution professionnelle (CPR)

offert

---

Membre association et non-cotisant CPR

offert

---

Non-membre et non-cotisant

CHF 300.00

---

## Public cible

Apprentis **3**ème & **4**ème année CFC/AFP Constructeurs métalliques ou aide

## Horaires

**12 mai 2026** 08h00 – 17h00 Centre de formation SpanSet – 1920 Martigny

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher

Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

**Bureau des Métiers**

Rue de la Dixence 20  
1950 Sion

**BM Campus**

Rue de Oscar-Bider 54  
1950 Sion

**Handwerkerverband**

Brückenweg 12  
3930 Visp

**Contact**

[info@bureaudesmetiers.ch](mailto:info@bureaudesmetiers.ch)

[tfc@bureaudesmetiers.ch](mailto:tfc@bureaudesmetiers.ch)